

## Apparel Retail Tour



**Tokyo - Séoul**

**du 29/11/21 au 03/12/21**



Observez des concepts originaux  
et des produits non-développés  
en Europe



**Expérience client**

**Matières innovantes**

**Dernières tendances  
via les marques influentes**



Avec le soutien de

**Choose  
France™**

 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Deux lieux inédits d'innovations tendances et retail

### Des expériences client en magasin inédites

De plus en plus de **grandes marques internationales** ainsi que des **enseignes locales** développent localement de nombreux concepts stores axés sur le **phygital**.

L'objectif est de proposer une **expérience client unique et marquante**, inaccessible par la vente en ligne seule. Tokyo et Séoul sont des **précurseurs du genre** et proposent de nombreux concepts uniques et innovants.



### Un vivier d'innovations matières et tendances



Le marché de l'appareil possède une **place stratégique** dans l'économie sud-coréenne et nipponne. Elle est ainsi soutenue par une **très forte émulation**, tant au niveau des **tendances** que des **innovations matières**.

Longtemps considéré comme bas de gamme par rapport aux produits européens, le secteur de l'appareil en **Corée du Sud connaît de grandes mutations** et la présence de plus en plus marquée et appréciée de créateurs locaux **créateurs de tendances**. Le sport et le streetwear connaissent depuis une vingtaine d'année un engouement de plus en plus prononcé, stimulant ainsi le **développement de matières et produits innovants**.

Quant au marché de l'appareil au **Japon**, il est l'un des plus dynamiques dans l'industrie mondiale. Son **aura mature et sophistiquée** lui confère un **véritable impact sur les tendances mondiales**. Le confort et la fonctionnalité sont également des points d'orgue de l'habillement japonais, avec des marques emblématiques telles qu'Uniqlo, alliant **technique et esthétique**.



### Quelques exemples de concepts innovants et inédits

- » **Espaces de vente inspirés de la culture et de l'économie locale** (Nike Lab Ma5) et lignes de vêtements exclusives au marché local (The North Face Standard) pour être au plus proche du client
- » **Salons de thé, cafés et espaces de restauration internes** pour permettre un moment de détente entre deux achats (Descente Tokyo, Nike Lab MA5, Le Coq Sportif Avant)
- » **Ventes en réalité augmentée** pour proposer une expérience d'achat unique et marquante (Uniqlo - GU Style Studio, Descente Tokyo)

*Et beaucoup d'autres concepts de produits et retails à découvrir !*

#### Qui sommes-nous ?

» Techtera est le pôle de compétitivité dédié à la **filière textile française**. Le pôle anime un réseau de plus de **200 membres** (entreprises, laboratoires de recherche, centres techniques, universités et grandes écoles), avec pour objectif principal de stimuler la compétitivité par **l'innovation collaborative**.

» Le pôle est également impliqué dans des **actions structurantes** pour l'industrie textile et en lien avec les secteurs connexes et marchés d'application, à travers des **partenariats interpoles** ou des **projets européens**. Depuis 2005, plus de **227 projets de R&D collaboratifs** labellisés et accompagnés par Techtera ont été financés, pour un budget global de près de **580,4 millions €**.

#### Les adhérents du pôle sont accompagnés sur

- **L'accroissement des leviers d'innovation**, avec des clés de lecture sur l'environnement scientifique et économique actuel,
- **L'innovation et les projets de R&D collaboratifs**, de l'idée à la dissémination des résultats,
- La stratégie, la création et l'anticipation des **tendances** dans l'habillement et la décoration.
- **Le développement d'affaires en France et à l'international**, par de la veille et des missions collectives et de l'accompagnement à la mise sur le marché de produits innovants,
- **La présence sur des événements et salons français et internationaux** : appui organisationnel, dynamique collective, communication et networking

## Offre de services

**Trouver l'inspiration pour booster vos collections et vos boutiques !**

### Objectifs de la mission

- ✓ **Retail tour expérience client**  
Observation du design, des nouveaux concepts (dont *in store technology*) et du *visual merchandising*
- ✓ **Retail tour matières et tendances**  
Découverte d'offres produits au travers de visites guidées
  - Focus sur les marques utilisant des matériaux innovants (sport, outdoor...)
  - Découverte des dernières tendances via les marques influentes locales

### Programme

- ✓ **5 jours de mission**
  - 3 jours à Tokyo
  - 2 jours à Séoul
- ✓ **Programme optimisé de visites de magasins** avec présentation des concepts, innovations et tendances
- ✓ **Analyse et debriefing collectif** en compagnie d'un expert
- ✓ **Shooting photo** dans les magasins et boutiques (remis à tous les participants)
- ✓ **Hébergement et vols** inclus en classe économique (aller/retour)

### A qui s'adresse le programme ?

- ✓ **Fournisseurs**
- ✓ **Marques de mode et de sport**
- ✓ **Distributeurs**
- ✓ **Spécialistes retail**
  - Direction commerciale
  - Direction marketing/merchandising
  - Direction générale
  - Direction collections
  - Direction création

## Programme détaillé



Samedi 27 novembre 2021  
**Départ de Paris**



Dimanche 28 novembre 2021  
**Arrivée à Tokyo**



Du lundi 29 novembre  
au mercredi 1 décembre 2021  
**Apparel Retail Tour**  
Tokyo - Japon



**Trajet**  
**Tokyo-Séoul**  
2h30 de vol



Du jeudi 2 décembre  
au vendredi 3 décembre 2021  
**Apparel Retail Tour**  
Séoul - Corée du Sud



Vendredi 3 décembre  
ou samedi 4 décembre 2021

**Départ de Séoul**  
**vers Paris**



## Tarification et soutiens financiers\*

### Réduction de vos coûts de participation

#### À situation exceptionnelle, soutiens exceptionnels et cumulables !

- » **Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** aux entreprises éligibles\*:
  - > Accessible exceptionnellement aux **PME et ETI régionales**
  - > **40% sur vos frais de déplacement au tarif économique** (hors frais de bouche, trajets entre le domicile/l'entreprise et l'aéroport, transports sur place...)
- » **Chèque Relance Export National** de 1 500 € pour les PME et ETI françaises (détails [ici](#))

 <b>Offre nationale</b>	Total à régler HT par personne	Après perception du chèque relance export national (1 500 €)
Adhérent Techtera	4 365 €	2 865 €
Non-adhérent Techtera	4 850 €	3 350 €

  

  <b>Offre spécifique Région Auvergne-Rhône-Alpes*</b>	Total à régler HT par personne	Après perception du chèque relance export national (1 500 €)
Adhérent Techtera	3 230 €	1 730 €
Non-adhérent Techtera	3 590 €	2 090 €

#### Adhérents Techtera

L'offre pour les adhérents Techtera est réservée aux entreprises à jour de leur cotisation pendant la durée de l'opération, en 2021. L'adhésion à Techtera est prise en charge à hauteur de 80% par Unitex (plafonnement à 1 000 €).

#### Frais de déplacements pris en charge

Les réservations de vols et d'hôtel seront réalisées par Techtera, avec un départ de Paris. Le trajet entre l'entreprise ou le domicile du participant et l'aéroport parisien ne sera pas pris en compte, ainsi que les frais de vie sur place (restauration, transports en commun etc.). Les réservations seront effectuées en classe économique.

#### Risque annulation situation sanitaire

Le programme ci-dessus est diffusé à titre indicatif et est susceptible d'être modifié, notamment dans le cadre d'une évolution de la situation sanitaire liée au COVID-19.

Dans le cas où les déplacements en France et à l'étranger seraient contraints par une recrudescence de la pandémie ou des mesures sanitaires bloquantes, la mission sera reportée à une date ultérieure.

#### Soutien régional

Subvention accordée sous réserve d'acceptation par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, selon les modalités 2021 et couvrant les frais de mission et de déplacement au tarif économique pour une personne. Elle est soumise au régime d'aide des **minimis**.

La subvention régionale est cumulable aux chèques relance export **nationaux** uniquement. Elle est **distincte des chèques relance export régionaux** et ne pourra en aucun être cumulée à ce second dispositif.

#### Critères d'éligibilité soutien régional

**1/** Structure dont le siège social ou un établissement est situé en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce second cas la société devra être inscrite sous cette raison sociale.

**2/** Soit une **PME/PMI**, employant moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros et non filiale à plus de 25% d'un groupe dont le total des effectifs dépasse 250 personnes ; ou une **ETI** dont le siège social ou un établissement est situé en Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'effectif est inférieur à 5000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 2 000 millions d'euros.

## \*Conditions

**3/** Non engagées dans une « procédure d'insolvabilité » telle que définie dans le règlement UE 2015/848 du Parlement européen et conformément à la définition de la communication 2014/C 249/01 de la Commission européenne (paragraphe 2.2).

#### Chèque Relance Export National

Cette prestation collective est, sous conditions, éligible au dispositif d'aide du Plan de Relance Export de l'État français pour les PME-ETI françaises via un Chèque Relance Export ; renseignez-vous sur [www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr) - rubrique *Trouver des aides et financements/Financements publics*.

Certaines régions françaises peuvent également apporter une aide à cette prestation dans le cadre de leur politique de soutien à l'export ; renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité et de cumul des aides sur le site [www.teamfrance-export.fr](http://www.teamfrance-export.fr) de votre région.

**Cette mission bénéficiant déjà de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes elle n'est pas éligible aux chèques relance régionaux pour les entreprises situées en Auvergne-Rhône-Alpes.**

Les chèques relance export sont soumis aux régimes d'aide des **minimis**.

## Bulletin d'engagement Appareil Retail Tour

Raison sociale :		N°SIRET :
CA :	Effectif :	Code NAF :
Adresse :		
Participant 1 :		Fonction :
Téléphone fixe :		Portable :
Mail :		
Participant 2 :		Fonction :
Téléphone fixe :		Portable :
Mail :		
Participant 3 :		Fonction :
Téléphone fixe :		Portable :
Mail :		
Contact comptabilité :		Mail :

### Vous êtes...

#### Adhérent Techtera à jour de cotisation 2021\*

Oui  
Non

#### Vous êtes éligible...

Au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
 Au chèque relance export national  
 Non

### Modalités d'inscription et de règlement

#### Modalités d'inscription

Toute inscription est comptabilisée par ordre de réception du bon d'engagement dûment complété et du règlement de la facture adressée associée. En cas de non-règlement dans la période impartie, Techtera se réserve le droit de refuser la participation de l'entreprise au Appareil Retail Tour. Le nombre de participants par entreprise n'est pas limité.

#### Modalités de règlement

Techtera s'engage à fournir à l'entreprise en cours d'inscription une facture établie sur la base des informations délivrées ci-dessus. Celle-ci sera adressée au contact principal ainsi qu'au contact comptabilité (si renseigné) par mail et à défaut au contact principal. Elle devra être réglée à 30 jours, fin du mois. Le règlement se fera par prélèvement, via le mandat à nous retourner complété [ici](#).

#### Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature autorisée par l'entreprise

### A retourner à

Techtera – 91 bis chemin des Mouilles – 69130 Ecully  
 Contact : Julie RAFTON-JOLIVET – [jrafton@techtera.org](mailto:jrafton@techtera.org)  
 Tel. : 04 20 30 28 80

**Date limite d'inscription**  
**13 juillet 2021**